

COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS

RAPPORT SOMMAIRE ANNUEL

2022-2023

Daphney Prophète, Présidente du CECII

3 mai 2023



*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 

RAPPORT SOMMAIRE ANNUEL
2022-2023

1. Composition du comité

Nom	Fonction
Nadine Belony	Infirmière praticienne spécialisée, GMF-R Collectif Medica / GMF-R Polyclinique Levasseur
Hassna Benzeroual	Infirmière auxiliaire, Hôpital Santa Cabrini
Stéphanie Mercier	Infirmière auxiliaire, VP CIIA
Marie-Hélène Goulet	Professeur agrégé, Faculté des sciences infirmières - Université de Montréal
Jean-François Fortin Verreault	Président-directeur général, Hôpital Santa Cabrini (en fonction depuis le 15 décembre 2021)
Lauriane Ladouceur-Deslauriers	Infirmière praticienne spécialisée, GMF-R Collectif Medica (membre cooptée le 18 septembre 2021)
Mélanie Bergeron	Enseignante en soins infirmiers, Collège de Maisonneuve
Virginia Midouin	Conseillère en soins infirmiers –volet soins palliatifs, Hôpital Santa Cabrini (membre cooptée le 3 octobre 2021)
Daphney Prophète	Conseillère cadre en soins infirmiers Hébergement-Gériatrie, Institut Universitaire de santé mentale de Montréal
Rosemary Lemaire	Infirmière clinicienne, Assistante au Supérieur Immédiat à l'URFI CHSLD J.-Henri Charbonneau
Lina Spagnuolo	Directrice des soins infirmiers, Hôpital Santa Cabrini
Elizabeth Pierri	Infirmière clinicienne – CLSC Saint-Léonard Saint-Michel, direction du programme jeunesse et des activités de santé publique
Réginald Belmeus	Infirmier clinicien, Assistant au Supérieur Immédiat, Institut Universitaire de Santé Mentale de Montréal
Sabrina Primiano	Chef de service qualité et sécurité en soins infirmiers, Hôpital Maisonneuve-Rosemont, direction des soins infirmiers (membre coopté xx 2022)
Maude Lemieux	Présidente du CRI - Conseillère cadre en soins infirmiers par intérim -- volet mère-enfant

1. Présentation du mandat

Conformément aux règlements de l'établissement, le conseil des infirmières et infirmiers (CII) est, pour chaque installation exploitée par son établissement, responsable envers le conseil d'administration (C. A.) :

Responsabilités générales

- 1° d'apprécier, de manière générale, la qualité des actes infirmiers posés dans l'établissement et, le cas échéant, en collaboration avec le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, des activités visées à l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (RLRQ, chapitre I-8) et exercées dans l'établissement;
- 2° de faire des recommandations sur les règles de soins infirmiers applicables à leurs membres dans l'établissement ;
- 3° de faire des recommandations sur les règles de soins médicaux et les règles d'utilisation des médicaments applicables à leurs membres dans l'établissement;
- 4° de faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins dispensés par leurs membres dans l'établissement;
- 5° d'assumer toute autre fonction que lui confie le C. A. ;
- 6° de faire un rapport annuel au C. A. concernant l'exécution de ses fonctions et des avis qui en résultent (article 220 de la LSSSS).

Conformément aux règlements de l'établissement, le CII est, pour chaque installation exploitée par l'établissement, responsable envers le président-directeur général (PDG) de donner son avis sur les questions suivantes :

- 1° L'organisation scientifique et technique de l'établissement ;
- 2° Les moyens à prendre pour évaluer et maintenir la compétence des infirmières et infirmiers ;
- 3° Toute autre question que le président-directeur général porte à son attention (article 221 de la LSSSS).

Le CII adopte un règlement concernant sa régie interne. Il peut aussi adopter des règlements concernant la création de comités et leur fonctionnement ainsi que la poursuite de ses fins (article 222 de la LSSSS).

Le CII forme un comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) (article 224 de la LSSSS).

Le CII doit constituer un comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA) (article 223 de la LSSSS).

Le CECII crée un comité de la relève infirmière (CRI) et détermine sa structure et sa composition.

Le CII désigne un membre pour siéger sur le C. A. de l'établissement (paragraphe 4 de l'article 9 ou paragraphe 4 de l'article 10 de la LMRSSS, selon l'établissement).

2. Objectifs de l'année 2022-2023

Outre les mandats du comité, voici les objectifs que le CECII devait réaliser en cours d'année :

CII

- Recrutement de nouveaux membres (coopté et élu);
- Accueil et intégration des nouveaux membres au sein du CECII;
- Faire connaître les mandats du CECII assurer son rayonnement et accroître sa visibilité auprès de ses membres;
- Poursuivre sa collaboration avec le PDG et la DSI dans l'atteinte de ses objectifs
- Soutenir ses membres durant la pandémie ;
- S'assurer d'être à l'affût des nouveautés dans la pratique infirmière et la qualité et sécurité des soins;
- Maintenir une vigie sur le maintien de la sécurité et la qualité des soins ;
- Émettre des avis et recommandations en lien avec ses mandats;
- Participer aux discussions sur le recrutement et la rétention du personnel en soins infirmiers;
- Contribuer au transfert des connaissances aux membres.

CIIA

- Maintenir la visibilité du CIIA parmi ses membres et du CECII;
- Être à l'écoute des suggestions de ses membres (visites dans différentes unités de soins du CIUSSS-EMTL);
- Faire valoir son champ de compétences en participant à l'amélioration de la qualité des soins et services offerts;
- Collaborer avec la DSI et le PDG.

CRI

- Favoriser l'intégration des nouvelles infirmières et infirmiers;
- Favoriser le sentiment d'appartenance au CIUSSS à travers des activités de réseautage professionnel;
- Contribuer au développement professionnel de la relève infirmière ;
- Aider les nouvelles infirmières et infirmiers à trouver des solutions face aux divers enjeux dans les milieux de soins;
- Rejoindre les employés malgré les contraintes de distanciation sociale et celle de ne pas pouvoir se regrouper;
- Mise à jour des différents canaux de communication;
- Soutenir les membres de la relève dans leur préparation à l'examen professionnel;
- Recrutement de nouveaux membres;
- Poursuivre la collaboration avec le CECI, la DSI ainsi que le CESI.

2. Bilan des activités

Durant l'exercice 2022-2023, le comité exécutif s'est réuni à dix reprises. Néanmoins, en raison de ses autres engagements professionnels, le PDG n'a pu assister qu'à quatre de ces réunions. Conséquemment, celles-ci ont été remplacées par des rencontres d'échange entre la DSI et le CII-CIIA-CRI. De plus, trois d'entre elles ont été des réunions de courte durée pour nous informer de l'état de la situation en lien avec la 5^e vague de la COVID-19.

Faits saillants du CII

- Représentativité du CII aux instances suivantes :
 - Comité de la qualité des pratiques cliniques interdisciplinaires (CQPCI)
 - Comité gestion des risques (CGR)
 - Comité coordination dépistage vaccination COVID et influenza
 - Assemblée générale annuelle de l'OIIQ en présentiel
 - Association des CII du Québec (ACIIQ) dont le congrès et l'assemblée générale annuelle (AGA)
 - Comité des affaires universitaires (CAU)
 - Comité vigilance et qualité (CVQ)
 - Comité promoteur du Centre d'excellence en soins infirmiers (CESI)
 - Comité ad hoc sur la préparation de la semaine de la profession infirmière et de la journée de l'infirmière auxiliaire 2022
 - Membre du jury au comité de sélection pour les prix Florence, pour les prix Roaster
 - Ateliers préparatoires de l'examen de l'OIIQ
 - Rencontre entre le ministre de la Santé et des services sociaux Christian Dubé et le président de l'OIIQ Luc Mathieu
- Consultation et accompagnement du CRI et du CIIA dans la réalisation de ses mandats
- Cooptation de deux nouveaux membres et un élu, accueil et intégration des nouveaux membres au CECII
- Accueil et intégration des représentantes des maisons d'enseignement, volet collégial et volet universitaire
- Réaménagement du nouveau local du CECII au pavillon Bourget de l'IUSMM
- Rencontre avec le président de l'OIIQ Luc Mathieu pendant sa visite des milieux
- Organisation de l'assemblée générale 2022-2023
- Lettre de remerciement et remise d'une plaque pour Daniel Beauregard, ancien membre du CECII
- Tournée des milieux pour rencontrer les membres
- Organisation du midi-conférence sur les troubles alimentaires, d'un panel d'experts sur la diversité sexuelle et de genre
- Communications : Animation sur les réseaux sociaux, mise à jour de la page Facebook, distribution des objets promotionnels CII

Faits saillants du CIIA

Nous avons tenu quatre rencontres seulement en raison de la pénurie du personnel

Recrutement d'un nouveau membre Madame Lynda Khecib

- Représentativité du CIIA aux instances suivantes :
 - Dîner webinaire de l'OIIAQ.
 - Tables des président(e) CII - CIIA - CRI-IA.
 - Symposium 2022 de l'OIIAQ : présentation du projet d'insertion des infirmières auxiliaires aux soins intensifs
 - Révision des différentes pratiques, protocoles et règles de soins
 - Activités liées à la modernisation et la reconstruction de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont
 - Activités qui lui ont été confiées par le CECII
 - Tournées et visites des différents milieux de soins et services du CEMTL visant à avoir une approche sur la réalité terrain

Faits saillants du CRI

- Recrutement et accueil de nouveaux membres
- Mise à jour de l'offre de service du CRI
- Mise à jour des réseaux sociaux du CRI
- Création d'une adresse courriel pour le CRI
- Organisation et participation à l'activité de reconnaissance par les pairs tenue lors de la semaine des équipes de soins
- Organisation, en collaboration avec le CESI et le CECI, de la semaine des équipes de soins
- Création d'une ligne du temps
- Participation à l'atelier de préparation à l'examen professionnel (OIIQ/OIIAQ)
- Participation aux États généraux virtuels 2022 de l'OIIQ
- Participation à l'assemblée générale 2021-2022 du CECII
- Participation aux diverses activités qui lui ont été confiées par le CECII

Consultation et révision des différents protocoles, procédures, politiques et règles de soins :

- Programme de prévention et de gestion de chute du CIUSSS-CEMTL
- Statut et règlements du comité de relève infirmière
- POL 035 découlant de la PRO-019 l'analyse des incidents et des accidents liés à la sécurité des usagers
- PID-CEMTL-00004-Prise en charge de la dysphagie
- PID-Triage obstétricale
- POL-107 Encadrement de l'auto administration des médicaments découlant de la procédure PRO-087
- RSI-17 Encadrement de la pratique des activités professionnelles exercées par les infirmières françaises admissibles à l'arrangement de reconnaissance mutuelle et qualifications professionnelles Québec-France
- PID-CEMTL-00811- Positionnement thérapeutique chez le nouveau-né hospitalisé

Recommandations et avis émis

- La gestion de proximité
- La clinique IPS
- La diversité sexuelle et de genre
- Avis conjoint CECM/CECII Présentation future de HMR
- Avis conjoint CRI/CECII sur le taux d'échec à l'examen de l'OIIQ de septembre 2022

3. Principaux sujets abordés lors des réunions exécutives du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

- Développement de la clinique IPS.
- Enjeu de la rétention du personnel en soins infirmiers.
- Enjeu de la Main d'Œuvre Indépendante (MOI).
- Taux d'échec à l'examen professionnel de l'OIIQ et réflexions pour mieux accompagner la relève.
- Activités de promotion du CECII.
- Situation de crise aux urgences du CIUSSS CEMTL.
- La gestion de proximité.
- Le guichet d'accès première ligne.
- Visites d'Agrément Canada
- RPA, RI privées en lien avec la responsabilité des CIUSSS concernant les milieux de vie pour aînés de leur territoire (suite au Rapport d'enquête de la résidence Les Florales).
- Le développement des soins à domicile
- Le programme accéléré du diplôme en soins infirmiers (DEC).
- La visibilité du CII et recrutement de nouveaux membres au CII.
- Les indicateurs de qualité de l'établissement.
- Le préceptorat et la période de probation des nouvelles recrues au sein du CIUSSS.
- La PHAR et les enjeux de remplacement du personnel infirmier.
- Nomination de poste de coordonnateur par du personnel non infirmier.

4.-Etat des dépenses du 1er avril 2022 au 31 mars 2023

	Budget	Utilise	Écart
Heures	1 009	893	+ 116

Les chiffres de ce bilan démontrent que nous avons un surplus au niveau des heures de libération durant cet exercice fiscal.

5.-Perspectives pour la prochaine année

CII

- Élaborer une offre de services pour l'intégration des nouveaux membres.
- Évaluer et développer des activités socio-récréatives pour une meilleure cohésion et stabilité des membres au sein du CII.
- Développer le leadership de son exécutif, mieux soutenir les membres.
- Assurer rayonnement du CECII et faire connaître ses mandats, être une référence pour ses membres
- Poursuivre son travail de collaboration avec le PDG et la DSI pour répondre à ses mandats.
- Sonder ses membres pour mieux connaître leurs enjeux et répondre à leurs besoins.
- Offrir des activités et poursuivre l'organisation des mini-conférences aux trois mois.
- S'assurer d'être à l'affût des nouveautés dans la pratique infirmière et la qualité et sécurité des soins;
- Maintenir une vigie sur le maintien de la sécurité et la qualité des soins ;
- Connaître et consulter les indicateurs de qualités et les analyses annuelles des rapports AH223 du CIUSSS afin de bien connaître les enjeux de nos établissements et d'orienter nos actions en conséquence.
- Exercer son leadership et collaborer avec des acteurs clés dans les dossiers qui relèvent du mandat du CECII.
- Établir des activités de co-développement avec les autres CII de la province.
- Améliorer et préparer nos communications lors des déplacements en congrès pour avoir une meilleure visibilité sur les actions du CII dans notre CIUSSS.
- Émettre des avis et recommandations en lien avec ses mandats.
- Participer aux discussions sur le recrutement et la rétention du personnel en soins infirmiers.

CIIA

- Recrutement de deux nouveaux membres afin de combler les postes vacants.
- Maintenir la visibilité du CIIA au sein de ses membres et du CECII.
- Être à l'écoute des suggestions de ses membres.
- Faire valoir son champ de compétences en participant à l'amélioration de la qualité des soins et services offerts.
- Collaborer avec le CECII, la DSI et le PDG pour répondre à ses mandats.

CRI

- Mise à jour des statuts et règlements du CRI
- Organiser des activités de reconnaissances des pairs de la relève des infirmières dans le cadre de la semaine des équipes de soins : « Un CRI pour la relève ! ».
- Organiser une activité d'échange après l'examen professionnel
- Favoriser l'intégration des nouveaux infirmiers et infirmières
- Favoriser le sentiment d'appartenance au CIUSSS via des activités de réseautage professionnel
- Contribuer au développement professionnel de la relève infirmière
- Aider les nouveaux infirmiers et infirmières à trouver des solutions face aux divers enjeux rencontrés dans les milieux de soins
- Faire une lettre de recommandation concernant l'examen professionnel de septembre 2022

Conclusion du CII

De par son mandat d'apprécier, de manière générale, la qualité des actes infirmiers posés dans l'établissement, le CECII s'impliquera davantage au niveau des soins, de l'enseignement et de la recherche afin d'harmoniser ses pratiques avec les orientations universitaires du CIUSSS-de-l'Est-de-l'Île-de-Montréal et de faire des recommandations sur l'organisation scientifique et technique de l'établissement.

Le CECII souhaite continuer de travailler sur les stratégies pour accroître sa visibilité et son rayonnement auprès des infirmières et des infirmières auxiliaires.

Ainsi, le CECII s'engage à mieux exercer son leadership au sein de l'organisation au bénéfice des usagers et de ses membres. Le CECII se positionne et contribue à maintenir une pratique exemplaire dans les établissements du CIUSSS CEMTL en lien avec la réorganisation des soins de santé annoncés dans le Projet de Loi 15 du Gouvernement du Québec.

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 